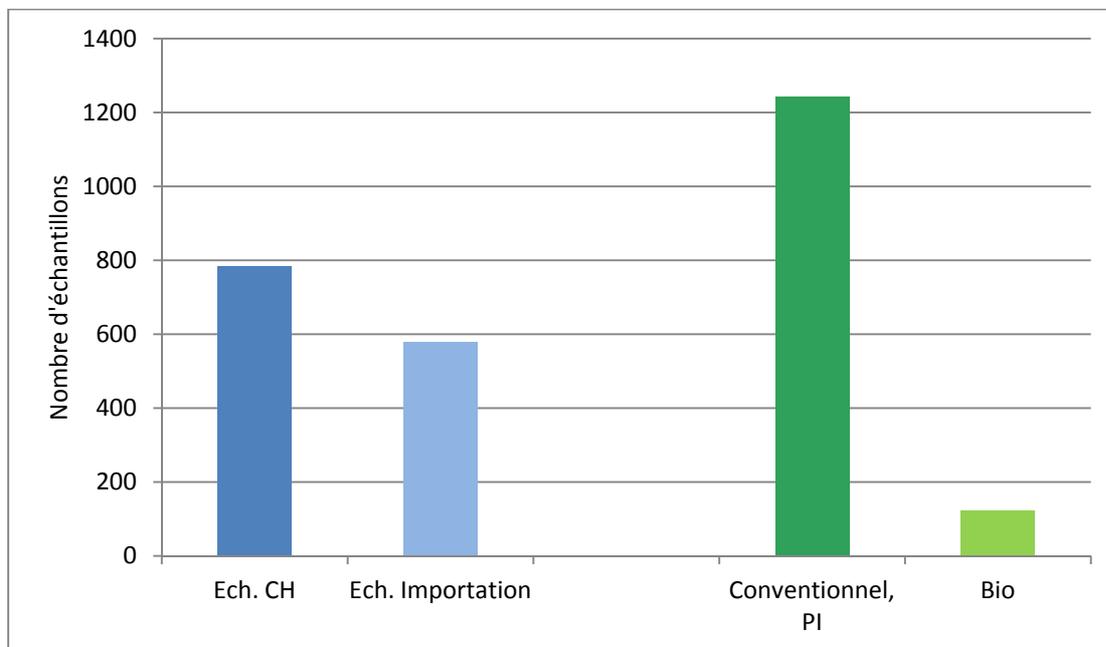


Rapport annuel sur le monitoring des résidus SwissGAP 2011

Outre les contrôles de routine, le monitoring des résidus constitue un instrument de surveillance important pour SwissGAP. La participation est obligatoire pour les exploitations certifiées. En 2011, ces exploitations ont fait analyser en tout 1365 (année précédente: 1549) échantillons de fruits, de légumes et de pommes de terre. Plus de la moitié de ces échantillons (785) provenaient de la production indigène. 123 des 1365 échantillons provenaient de la production biologique (9%).

Illustr. 1: Provenance des échantillons et méthodes de production



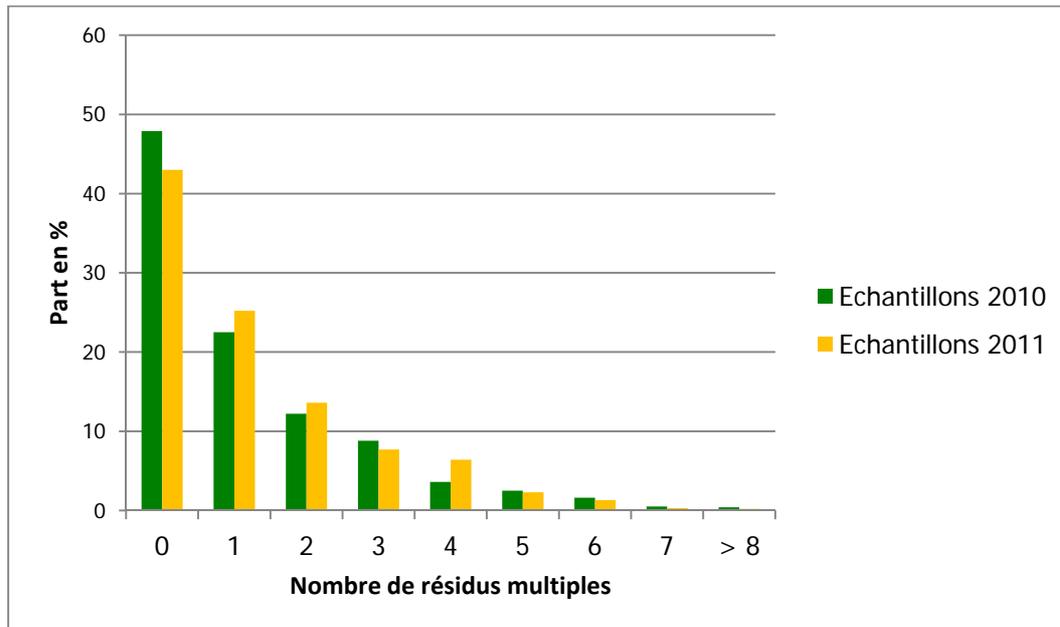
Le taux de contestation était de 5.4 % (année précédente: 4.9%), 74 échantillons ont dû être contestés. Dans 46 cas, il s'agissait de dépassements ou de principes actifs non autorisés, et dans 37 cas, il s'agissait de constats de résidus multiples. 9 échantillons ont été contestés sur les deux plans. Les résidus multiples se trouvaient 22 fois dans la plage de sensibilité jaune et 15 fois dans la plage rouge. En particulier dans la plage rouge, il y a ainsi une nette diminution des contestations par rapport à l'année précédente. Comme dans toute l'Europe, 2011 n'a pas été une année facile du point de vue climatique, nous espérons que les améliorations sont effectivement dues à une prise de conscience accrue dans l'utilisation des produits phytosanitaires. En 2011, il y a sinon eu un peu plus de dépassements des valeurs maximales qu'en 2010.

Comme c'était le cas l'année passée déjà, le taux de contestation (4.1%) des échantillons de provenance suisse était un peu plus bas que le taux relevé sur l'ensemble des échantillons.

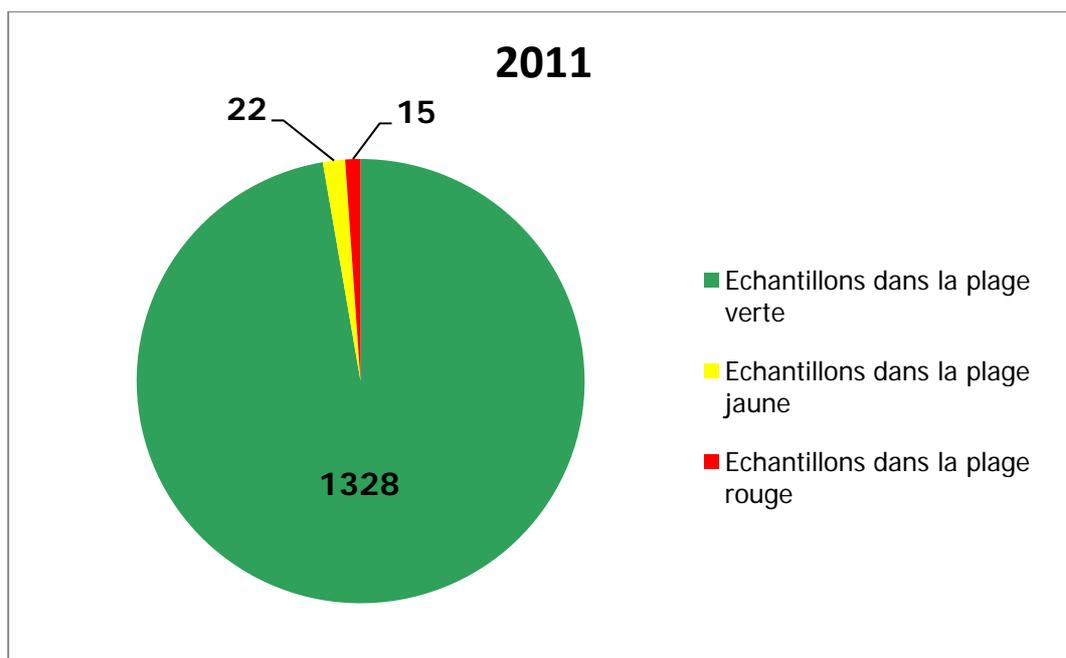
Presque 90% des échantillons présentaient de zéro à trois résidus au maximum. 4% présentaient cinq résidus ou plus. On a remarqué que les résidus multiples à partir de 7 résidus ne concernaient pas les produits suisses et qu'il s'agissait toujours de marchandises d'importation.

Berne, le 3 avril 2012

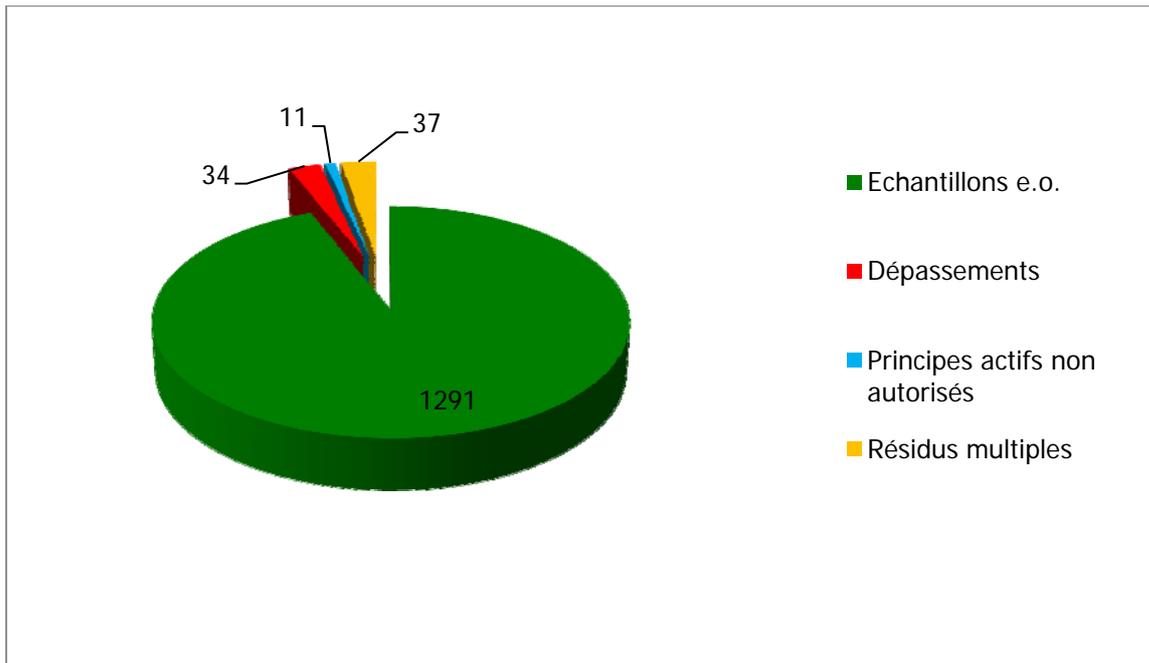
Illustr. 2: Nombre de résidus par échantillon en %



Illustr. 3: Résidus multiples



Illustr. 4: Part d'échantillons contestés



Le détail des contestations se présente ainsi:

	Total (1365 échantillons)	Dont provenance CH (785 échantillons)
Dépassement des valeurs limite et de tolérance:	2.6%	1.4%
- Dont dépassement de la valeur de tolérance:	2.5%	1.3%
- Dont dépassement de la valeur limite:	0.1%	0.1%
Principes actifs non autorisés:	0.7%	1.1%
Principes actifs non autorisés dans le bio:	0.1%	0.3%
Total des contestations sans résidus multiples	3.4%	2.5%
Résidus multiples:	2.7%	1.5%

Berne, le 3 avril 2012

En cas de contestation, l'exploitation concernée est priée de prendre position par écrit. Des explications concernant les causes possibles, les enregistrements relatifs aux mesures phytosanitaires dans la culture ainsi que les mesures d'amélioration sont demandées. Après avoir été anonymisées, les prises de position reçues sont évaluées par une commission d'experts. Pour deux exploitations, on a constaté qu'une exigence contraignante de SwissGAP n'était pas remplie: ces exploitations ont reçu un avertissement de la part d'Agrosolution. Sur les 28 échantillons présentant uniquement des résidus multiples, la commission d'experts est arrivée 3 fois à la conclusion qu'en dépit des résidus multiples, les Bonnes pratiques agricoles avaient été respectées, dans 12 autres cas, les Bonnes pratiques agricoles ont «probablement» été respectées.

Il n'y a eu aucune modification relative aux laboratoires reconnus en 2011, il y a donc encore les sept mêmes laboratoires reconnus que l'année précédente.

Tous les documents relatifs au monitoring des résidus SwissGAP peuvent être téléchargés sous <http://www.swissgap.ch/fr/fgk/rueckstandsmonitoring.html>.